



## AVIS PUBLIC

### Démolition d'un bâtiment d'intérêt patrimonial 98, rue Féré

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le Comité d'analyse des demandes de démolition des bâtiments d'intérêts patrimoniaux de la Ville de Saint-Eustache tiendra une séance le 5 février 2019, à 17 heures, à la salle du conseil municipal au 2<sup>e</sup> étage de la mairie, située au 145 rue Saint-Louis, à Saint-Eustache, afin de statuer sur la demande de démolition relative au bâtiment situé au 98 rue Féré.

Le but de ladite démolition est de remplacer le bâtiment existant par un bâtiment multifamilial de huit (8) logements.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou de l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, par courrier électronique à [mtourangeau@ville.saint-eustache.qc.ca](mailto:mtourangeau@ville.saint-eustache.qc.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

Service du greffe  
Mairie de Saint-Eustache  
145, rue Saint-Louis  
Saint-Eustache QC J7R 1X9

Toute personne intéressée pourra se faire entendre du Comité à ladite séance relativement à cette demande

Fait à Saint-Eustache, ce 9<sup>e</sup> jour de janvier 2019.

Le greffier,  
Mark Tourangeau